

ÉTÉ 2014



Numéro spécial élections

JOURNAL SEMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Édito

Chère gaillonnaise, cher gaillonnais

Au nom du conseil municipal, permettez-moi, de vous adresser mes remerciements les plus chaleureux. Toute l'équipe est fière de la confiance témoignée lors du scrutin de mars dernier.

Ce numéro spécial du journal de Gaillon-sur-Montcient est l'occasion de vous présenter votre nouvelle équipe municipale et l'organisation mise en place pour se conformer à notre programme pour les six années à venir.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Jean-Luc GRIS



Vos élus

Le journal de Gaillon Été 2014

Bulletin officiel
d'informations de la
Commune de Gaillon
sur Montcient

Mairie de Gaillon

Tél. 01 34 74 06 58

Fax 01 30 22 06 16

mairie.gaillon.sur.montcient@wanadoo.fr

Permanence des

élus: sur Rendez-vous

Rédacteur en chef:

Jean-Luc Gris

Rédaction:

Laurence Besnard
Nathalie Le Gonnidec
Jean Pierre Le Tellier

Régie publicitaire, photos et publication:

Christian Tétard
06 14 84 27 10

Réalisation:

01 34 97 50 90

RCS Versailles B 495 058 000



Premier adjoint
chargé des
affaires scolaires
et sociales et des
travaux:
Gilbert Vinter



Troisième Adjoint
chargé
de l'urbanisme:
Gérard Trou



Second adjoint
chargé de l'in-
tercommunalité
et des relations
avec Le PNR du
Vexin français:
**Jean-Pierre
Le Tellier**



Quatrième Adjoint
chargé des affaires
relevant de la vie
culturelle, de la
jeunesse et de
la vie locale):
**Marie-Christine
Dubernard**

MAIRIE

Modifications des horaires d'ouverture au public de votre mairie à compter du 1^{er} septembre 2014: lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h00, les 1^{er} et 3^e samedis du mois: de 8h30 à 12h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

Pour les affaires urgentes vous pouvez obtenir un rendez-vous auprès du secrétariat au 01 34 74 06 58.



AMIOT Sylvaine



BESNARD Laurence



FEDEL David



GLIGORIC Marie-Françoise



JOURDAN Franck



MALIDOR Julien



MOLINA Miguel



PIPEAU Véronique

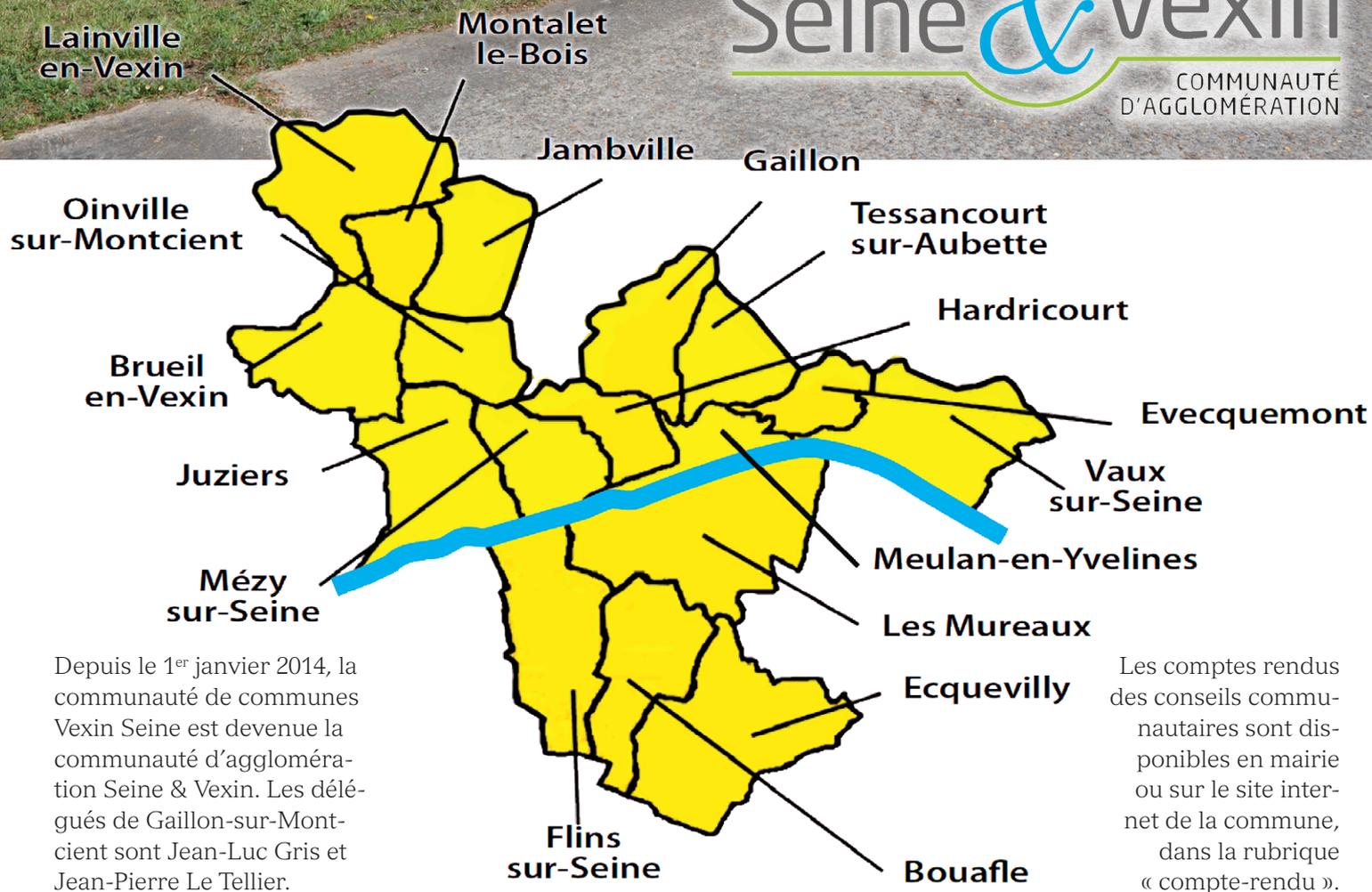


TARDIEU Frantz



RADENAC Christophe

Communauté d'agglomération Seine & Vexin



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la communauté de communes Vexin Seine est devenue la communauté d'agglomération Seine & Vexin. Les délégués de Gaillon-sur-Montcient sont Jean-Luc Gris et Jean-Pierre Le Tellier.

Les comptes rendus des conseils communautaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune, dans la rubrique « compte-rendu ».

Les commissions municipales

Les commissions municipales, mises en place lors du conseil municipal du 10 avril 2014, sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal.

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des Gaillonnais et proposent des solutions. Les décisions sont soumises au vote du conseil municipal ou sont prises directement par le maire ou le bureau, selon les cas.

Le maire est Président de droit de chacune d'elles.

Le conseil municipal a décidé de mettre en place huit commissions municipales pour réaliser son programme proposé aux gaillonnais en mars 2014. Vous trouverez ci-dessous le contenu de chaque commission, ainsi que leur composition.

Patrimoine

Elle est chargée de la mise en valeur du patrimoine de la commune, du suivi permanent de l'état du patrimoine local et des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou petits patrimoines locaux propriétés de la commune. Elle propose les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux. Elle est également en charge de la conservation des archives municipales.

Sujets traités : aménagement de l'ancienne école, travaux de l'église Notre Dame de l'Assomption, lavoir, ancien abri bus, pompes, cimetière, monument aux morts, œuvres d'art de l'église, aménagement du cimetière.

Membres : Gilbert Vinter, Jean-Pierre Le Tellier, Gérard Trou, Sylvaine Amiot, Véronique Pipeau, Franck Jourdan, Frantz Tardieu, Christophe Radenac, Julien Malidor

Aménagement des espaces verts et développement durable

Elle est chargée du suivi du programme de gestion différenciée appliqué dans la commune. Elle participe à l'élaboration du plan d'entretien des espaces communaux non bâtis. La commission a la responsabilité de mettre en œuvre le bilan énergétique des bâtiments communaux. Elle est chargée de l'embellissement de la commune (aménagement paysager, entretien des espaces verts et fleurissement).

Sujets traités : aménagement du site de « la Pierreuse », réflexion sur des aménagements de loisirs, programme « je jardine mon village »

Vice-président : Jean-Pierre Le Tellier

Membres : Gérard Trou, Marie-Christine Dubernard, Véronique Pipeau, Franck Jourdan, Frantz Tardieu, Christophe Radenac, Julien Malidor.

Affaires Culturelles et vie locale

Elle est chargée d'être en relation permanente avec les responsables des différentes Associations ; d'informer le Conseil Municipal des demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie associative culturelle ; de l'organisation, de la préparation et du suivi du déroulement des manifestations festives ou commémoratives ; d'étudier et de proposer la mise en place d'actions ou de projets à caractère culturel.

Sujets traités : Favoriser la création d'un réseau d'échange de services, recherche de solution pour mettre un local à la disposition des gaillonnais.

Vice-présidente : Marie-Christine Dubernard

Membres : Gilbert Vinter, Laurence Besnard, Sylvaine Amiot, Marie-Françoise Gligoric, David Fedel

Jeunesse, scolaire et petite enfance

Elle est chargée de recueillir les attentes en matière d'animation pour les jeunes, de proposer et d'organiser les activités périscolaires liées à la mise en place de la réforme du temps scolaire. Cette commission est également chargée de mettre en place et d'apporter le support au conseil municipal des jeunes.

Vice-président : Gilbert Vinter

Membres : Marie-Christine Dubernard, Laurence Besnard, Marie-Françoise Gligoric, David Fedel

Commission Voirie et sécurité routière

Sujets traités : réfection de la voirie et enfouissement des réseaux, aménagement de sécurité routière, circulation dans les sentes, circulation dans les espaces agricoles. Mise en place d'une signalétique d'intérêt local.

Membres : Gilbert Vinter, Jean-Pierre Le Tellier, Gérard Trou, Véronique Pipeau, Frantz Tardieu, Franck Jourdan.

Commission Urbanisme

Elle est chargée d'étudier tous les problèmes liés à l'urbanisation du village et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Les dossiers de permis de construire sont vus en commission pour avis au service instructeur de la Direction départementale des territoires des Yvelines (DDT).

Vice-président : Gérard Trou

Membres Gilbert Vinter, Jean-Pierre Le Tellier, Franck Jourdan, Julien Malidor

Commission Communication

Elle est chargée de l'élaboration du Bulletin d'Informations Municipales et de toutes les infos ou communications lors de manifestations particulières. Elle met en œuvre les moyens nécessaires pour informer les gaillonnais et recueillir leurs suggestions.

Membres : Jean-Pierre Le Tellier, Laurence Besnard

Commission des Finances

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du Compte Administratif et de leur suivi.

Membres : Gilbert Vinter, Jean-Pierre Le Tellier, Sylvaine Amiot, David Fedel, Christophe Radenac, Frantz Tardieu

Commission communale des Impôts Directs

Le rôle de cette commission s'exerce en matière de contributions directes. La commission et le représentant des services fiscaux procèdent à l'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Une liste de 12 personnes (6 titulaires et 6 suppléants) choisies parmi les différentes catégories de contribuables de la commune est dressée par le Conseil Municipal.

Commission communale de révision des listes électorales

Elle a pour rôle l'établissement et la révision des listes électorales. Elle statue sur les demandes d'inscription ou de radiation des listes. Elle s'assure que les personnes

déjà inscrites ont conservé leur droit à figurer sur la liste électorale. Elle est composée du Maire, ou de son représentant, d'un délégué de l'administration désigné par le Préfet, et d'un délégué désigné par le Président du tribunal de grande instance.

Délégué du préfet :

Délégué du tribunal de grande instance :

Commission d'Appel d'Offres

Elle est chargée d'ouvrir et de contrôler les offres de prix dans le cadre d'un marché public. Elle est composée du Maire, président ou son représentant, de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal, de 3 membres suppléants élus par le conseil municipal.

Titulaires : Gilbert Vinter, Gérard Trou et Julien Malidor

Suppléants : Jean-Pierre Le Tellier, Frantz Tardieu et Christophe Radenac

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il a un rôle administratif : réception des demandes et aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. Il a un devoir de discrétion.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local.

Il a un budget autonome subventionné par la commune.

Vice-président : Gilbert Vinter

Membres représentant le conseil municipal : Véronique Pipeau, Sylvaine Amiot, Marie-Françoise Gligoric, Frantz Tardieu

Membres représentant les associations : Annie Lapouge

Caisse des écoles

La caisse des écoles Elle a un budget autonome subventionné par la commune.

La caisse des écoles est composée de la façon suivante :

Vice-président : Gilbert Vinter

Membres élus par le conseil municipal : Marie-Christine Dubernard, Sylvaine Amiot, David Fedel, Miguel Molina, Frantz Tardieu.

Membres du bureau élus par les sociétaires (renouvelés tous les trois ans) : Olga Ferreira, Audrey Grémillon, Céline Arxi et Christophe Carpier.

Membres du comité : Virginie Ripart (Directrice), Denise Léger et Carine Bureau

Représentante du Préfet : Denise Rouyer



Les syndicats intercommunaux

La commune de Gaillon-sur-Montcient adhère à des syndicats intercommunaux qui sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Le regroupement des communes permet de gérer certains équipements ou services publics, tel que la distribution de l'eau potable, le traitement des eaux usées, la gestion des ordures ménagères, l'entretien de la Montcient, la piscine de l'Eaubelle ou les collèges de Meulan-en-Yvelines et Gaillon-sur-Montcient

Syndicat d'alimentation en eau potable (SIAEP)

Le syndicat est chargé de l'installation et de l'exploitation d'un service de distribution d'eau potable. Le syndicat regroupe les communes de Gaillon-sur-Montcient, Seraincourt, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Lainville-en-Vexin, Frémainville et Jambville.

Délégué titulaire : Gérard Trou

Délégué suppléant : Claude Durand

Syndicat intercommunal assainissement de la région de la Montcient (SIARM)

Le syndicat est chargé de la collecte et du traitement des eaux usées des communes de Gaillon-sur-Montcient, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, Oinville-sur-Montcient, Seraincourt et Frémainville. La station d'épuration est située aux Mureaux.

Délégués titulaires : Franck Jourdan, Claude Durand

Délégués suppléants : Gérard Trou, Jean-Luc Gris

Syndicat intercommunal assainissement de la région de l'Aubette (SIARVA)

Le syndicat est chargé de la collecte et du traitement des eaux usées des communes de Gaillon-sur-Montcient, Tessancourt-sur-Aubette, Condécourt et Sagy. La station d'épuration est située aux Mureaux.

Délégués titulaires : Franck Jourdan, Gilbert Vinter

Délégués suppléants : Christophe Radenac, Jean-Luc Gris

Syndicat mixte intercommunal de gestion de la Montcient et de ses affluents (SMIGERMA)

Le syndicat regroupe les communes dont le territoire est traversé par la rivière. Il est chargé de l'entretien de la rivière de la Montcient et de ses affluents pour les communes de Gaillon-sur-Montcient, Aincourt, Meulan-en-Yvelines, Hardricourt, Oinville-sur-Montcient, Brueil-en-Vexin, Sailly et Seraincourt.

Délégués titulaires : Gérard Trou, Franck Jourdan

Déléguées suppléantes : Véronique Pipeau, Sylvaine Amiot

Syndicat mixte de ramassage et de tri des ordures ménagères (SMIRTOM)

Regroupant des communes des Yvelines et du Val d'Oise, ce syndicat est chargé d'organiser le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif. Il assure la gestion des déchetteries.

Délégué titulaire : Gilbert Vinter

Délégué suppléant : Julien Malidor

Syndicat intercommunal de gestion d'électricité (SIVAMASA)

Il s'agit du syndicat intercommunal d'électricité des Yvelines.

Délégué titulaire : Gilbert Vinter

Délégué suppléant : Jean-Luc Gris

Parc naturel régional du vevin français.

Regroupe des communes des Yvelines et du Val d'Oise. De nombreuses commissions permettent à ceux qui le désirent de travailler sur des thèmes particuliers (agriculture, patrimoine, tourisme). Dans le cadre des commissions, les réunions ont souvent lieu en journée sauf pour la commission agriculture.

Délégué titulaire : Jean-Pierre Le Tellier

Déléguée suppléante : Véronique Pipeau

Syndicat intercommunal des collèges de la région de Meulan (SICOREM).

Le Sicorem gère, administre, et entretient les collèges de Meulan et de Gaillon-sur-Montcient, ainsi que les gymnases et les salles de sport qui leur sont rattachés.

Il doit veiller aussi à l'environnement et à la sécurité aux abords de ces établissements : parkings, voies d'accès, espaces plantés, abris bus... Il comprend treize communes dont douze d'entre elles sont rattachées à la communauté d'agglomération Seine & Vexin.

Délégués titulaires : Marie-Françoise Gligoric, David Fedel

Délégués suppléants : Frantz Tardieu, Christophe Radenac

Syndicat intercommunal pour l'étude et la réalisation de la piscine de Meulan (SIERGEPI).

Le syndicat gère, administre, et entretient la piscine de l'eau belle à de Meulan-en-Yvelines. Il comprend des communes des Yvelines et du Val d'Oise.

Déléguée titulaire : Véronique Pipeau

Délégué suppléant : David Fedel

Syndicat Intercommunal Établissements Handicapés Val de Seine (SIEHVS).

Ce syndicat a en charge le maintien et la création d'équipements pouvant accueillir des handicapés.

Délégués titulaires : Julien Malidor, Miguel Molina

Délégués suppléants : Frantz Tardieu, David Fedel

Syndicat intercommunal de transport scolaire (SIT).

Ce syndicat est chargé de la gestion du transport scolaire (via les lignes publiques).

Délégué titulaire : Frantz Tardieu

Délégué suppléant : David Fedel

Agenda du 2^e semestre 2014



Dates	Manifestations et événements
Dimanche 24 août	Sortie à la Mer
Samedi 6 septembre	Forum des Associations et Accueil des nouveaux Gaillonnais
Jeudi 11 septembre	collecte des encombrants (à sortir à partir de 19h00 la veille)
Samedi 20 et dimanche 21 septembre	Journées du Patrimoine
Samedi 4 octobre	Soirée organisée par la Caisse des Écoles
Lundi 11 novembre	Cérémonie Armistice
Samedi 15 novembre	Soirée Loto organisée par la Caisse des Écoles
Samedi 6 décembre	Marché Artisanal et de la Gastronomie
Vendredi 12 décembre	Repas des Anciens

INFORMATIONS PRATIQUES

HANGAR COMMUNAL

Pour les gaillonnais qui ne peuvent pas se rendre à la déchetterie de Vigny, le hangar communal est ouvert chaque samedi entre 16h00 et 18h00 jusqu'au 25 octobre, puis de 14h00 à 16h00 à partir du 8 novembre. Vous pouvez y déposer les déchets des tontes et des tailles de haies.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS :

Limitée à 1 m³, la dernière collecte de l'année aura lieu le jeudi 11 septembre 2014. Nous vous rappelons que les encombrants doivent être sortis la veille à partir de 19h00.